



PRÉFET DE L'AIN

Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE RÉCAPITULATIVE RELATIVE A L'ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT OU D'UNE MANIFESTATION

Pour tout événement ou manifestation

Moins de 1500 personnes

Le maire informe par le biais de la fiche :

- le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie dont dépend sa commune
- le bureau prévision territorialement compétent du service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Entre 1500 et 5000 personnes

Le maire informe par le biais de la fiche :

- la sous-préfecture concernée (ou le BGLC pour l'arrondissement de Bourg-en-Bresse)
- le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie dont dépend sa commune
 - le bureau prévision territorialement compétent du SDIS

+ 5000 personnes

Le maire informe par le biais de la fiche :

- la préfecture (BGLC)
- le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie dont dépend sa commune
 - le service prévision du SDIS

LA MANIFESTATION

Thèmes	À remplir par l'organisateur en relation avec le maire et les services de l'État
Organisateur (nom, coordonnées téléphoniques)	
Nom de l'évènement (joindre le support de communication le cas échéant)	
Lieu et adresse de l'évènement (site et commune)	
Nature de l'évènement S'il s'agit d'une manifestation sportive, il convient également de déposer un dossier sur https://declaration-manifestations.gouv.fr/	
Dates et horaires de l'évènement	

Accès au site payant	Oui / Non
Événement ouvert aux mineurs	Oui / Non
Nombre de spectateurs attendus en cumulé (par jour et en totalité)	
Si manifestation sportive, nombre de participants	
Effectif maximal attendu <u>simultanément</u>	
Présence d'un camping éphémère => si oui, remplir le cahier de prescriptions via le lien suivant : https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Grands-rassemblements-et-Vigipirate/Organisation-d-evenements-rassemblant-du-public	Oui / Non Nb de campeurs attendus :
Présence d'éléments pyrotechniques => si oui, se rapprocher de la sous-préfecture de Nantua : sp-nantua@ain.gouv.fr	Oui / Non
Préparation ou distribution ou vente de produits alimentaires et/ou de boissons, de repas (documents à fournir : liste des professionnels distributeurs de repas, rappel des règles d'hygiène par ce guide https://www.ain.gouv.fr/Demarches/Guide-des-demarches-Particuliers#!/professionnels/page/F32189)	Oui / Non
Rassemblement d'animaux vivants	Oui / Non

LE SITE DE LA MANIFESTATION	
Thèmes	À remplir par l'organisateur en relation avec le maire et les services de l'État
Présence de simples chapiteaux/ tentes	Oui / Non
Présence de tribunes/ gradins	Oui / Non
Présence d'une structure scénique	Oui / Non

ORGANISATION DE LA SÛRETÉ (actes de malveillance)

Thèmes	À remplir par l'organisateur en relation avec le maire et les services de l'État
Correspondant/responsable sécurité de la manifestation (nom, coordonnées)	
Équipe organisatrice et bénévoles <ul style="list-style-type: none">- Nombre de bénévoles- Missions des bénévoles- Modalités de « briefing » : oral, fiches missions... Se référer au plan Vigipirate https://www.ain.gouv.fr/contenu/telechargement/20225/143001/file/fiche_vigipirate_lieux_de_rassemblement.pdf et aux guides réagir en cas d'attaque (http://www.gouvernement.fr/reactir-attaque-terroriste)	
Service d'ordre (sécurité privée) <ul style="list-style-type: none">- Nombre d'agents ? Nombre d'agents féminins ?- Qualification (palpation de sécurité ?)	
Police municipale <ul style="list-style-type: none">- Effectifs engagés- Missions	
Dispositif Police Nationale <ul style="list-style-type: none">- Dispositif statique ou dynamique- Effectifs engagés- Missions	
Coordination entre les acteurs <ul style="list-style-type: none">- Communication radio/téléphone	
Dispositif de filtrage <ul style="list-style-type: none">- Nombre d'accès (localiser sur un plan)- Horaires d'ouverture des accès- Mode de filtrage	

<p>Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> – Interdictions de stationnement/circulation (prise d'arrêtés) ⇒ préciser le nom des communes devant rédiger ces arrêtés municipaux – Fermeture d'accès/barrières/véhicules bloquants, etc. (localiser sur un plan) 	
<p>Stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nombre de parkings (localiser sur un plan) – Emplacement(s) – Nombre de places offertes (au total et par parking) – Mesures de sécurité éventuelles (gardien, navettes bus) 	
<p>Circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Neutralisation de voies (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation) – Déviations éventuelles (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation) 	
<p>Vérification avant le début de l'événement</p> <ul style="list-style-type: none"> – Repérage et vérification de l'intégralité du site qui accueille l'événement. Une attention toute particulière devra être opérée sur les sacs abandonnés, les véhicules suspects... 	

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ (secours, santé et gestion des risques)

Thèmes	À remplir par l'organisateur en relation avec le maire et les services de l'État
<p>Correspondant/responsable sécurité (nom, coordonnées)</p>	
<p>Association agréée de sécurité civile (recommandée à partir de 1000 participants, obligatoire à partir de 1500 en simultané) Liste disponible sur : https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Acteurs-de-la-gestion-de-crise/Les-associations-de-securite-civile – Nom et coordonnées du responsable – Nombre de bénévoles présents en simultané – Poste de secours (personnel, matériel, implantation à préciser sur un plan)</p>	
<p>Risques identifiés durant le rassemblement (Mouvement de panique, incendie, pluies, vents violents, neige, canicule, séismes, technologique, nucléaire...) (Au besoin se référer à : https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Le-recensement-des-risques-dans-le-departement-le-DDRM)</p>	
<p>Moyens d'alerte et d'évacuation des spectateurs : – Moyens d'alerte (sonorisation...) – Sorties permettant l'évacuation (si nécessaire, à indiquer sur un plan) – Personnels encadrant l'évacuation</p>	
<p>Des défibillateurs sont-ils présents sur le site ou à proximité ?</p> <p>Quelle est leur localisation (adresse) ?</p>	Oui / Non

Voies de circulation des services de secours sur l'ensemble du site
– accès prévus pour l'arrivée des secours (à indiquer sur le plan des axes de circulation)

MESURES DE POLICE ADMINISTRATIVE

Thèmes

À remplir par l'organisateur en relation avec le maire et les services de l'État

Mesures prises par l'autorité municipale
– Interdiction de stationnement / circulation
⇒ préciser les communes concernées
– interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, etc...